

## Compte-rendu de la réunion avec le jury du CAPES 10 novembre 2020.

*Par Agnès Schermann, Christophe Gého et Franck Dargent*

La réunion a eu lieu en visioconférence. Les tableaux sont issus de la présentation du jury.

**Directoire** : Alain Frugière (Président, PRU, Dir INSPé Paris), Monique Dupuis (VP, IG STBST), Olga Otero (VP, PRU Géologie, Poitiers),

*Alain Frugière, Président du jury, rappelle que les rapports ne sont toujours pas publiés, et même, les fonctions des membres du jury ne sont pas encore validées par le Ministère. Cela ne dépend donc pas directement du jury. Les derniers arbitrages par la DGRH sont en cours, ils devraient être connus bientôt.*

*Une autre réunion entre le directoire et les formateurs sera possible pour répondre aux questions suite à la publication du rapport du jury 2020.*

*Par ailleurs, des sujets zéros devraient être publiés dans quelques semaines (a priori fin décembre) pour la session 2022 du concours .*

*Le support de la présentation sera disponible sur le site du CAPES.*

Rappel des missions du jury : Le concours du CAPES est un recrutement sur la base de compétences professionnelles des enseignants (cf BO 2013) : disciplinaires, didactiques, pédagogiques, connaissance des élèves, exercice du métier.

### **BILAN DE LA SESSION 2020 :**

#### **Les chiffres**

2020 : 260 postes CAPES+ 61 CAFEP.

Le jury a souhaité pourvoir l'ensemble des postes, mais 14 postes ne l'ont pas été pour cause de double admission. Une liste complémentaire a été proposée, mais le ministère n'a pas voulu la publier. C'est par ailleurs un choix du jury de pourvoir l'ensemble des postes au CAFEP, sans appliquer la même barre d'admission. Cette année, la barre d'admission était plus basse pour le CAFEP, mais ce n'est pas toujours le cas.

Quelques éléments des statistiques fournies (voir le support de présentation) :

- 64% des candidats ont été non éliminés sur le CAPES, 61,7% au CAFEP. Environ 15% d'admission pour les non éliminés.

- Le nombre d'inscrits a baissé de 14,7 % entre 2019 et 2020 (2252 inscrits en 2020).



# AFPSVT

Association pour la formation des professeurs  
de Sciences de la Vie et de la Terre

## Chiffres du CAPES

Session	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de postes	260	260	327	424	420	394	322
Nombre d'inscrits	2252	2703	2842	2988	2805	2376	2522
Non éliminés* (% des inscrits)	1445 (64,2%)	1593 (58,9%)	1616 (56,8%)	1623 (54,3%)	1587 (56,5%)	1296 (54,5%)	1622 (64,3%)
Admissibles (% des non éliminés)	-	565 (35,4%)	697 (43,1%)	811 (49,9%)	802 (51,7%)	844 (65,1%)	748 (46,1%)
Admis (% des non éliminés ; % des admissibles)	260 (18% ; ;-)	260 (16,3% ; 46%)	327 + 10** (20,8% ; 48,3%)	424 + 5** (26,4% ; 52,8%)	420 (26,4% ; 52,3%)	394 (30,4% ; 46,6%)	322 (19,8% ; 43%)

\* Candidats présents aux deux épreuves et n'ayant pas eu de note éliminatoire

\*\* Sur liste complémentaire

### Session 2021 :

- nombre de postes ouverts au concours inconnu
- nombre d'inscrits au concours inconnu

## Chiffres du CAFEP

Session	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Nombre de postes	61	54	55	87	87	89	90
Nombre d'inscrits	642	767	851	773	754	658	635
Non éliminés* (% des inscrits)	396 (61,7%)	429 (55,9%)	484 (56,8%)	405 (52,3%)	406 (53,8%)	338 (51,3%)	397 (62,5%)
Admissibles (% des non éliminés)	-	119 (27,7%)	117 (24,1%)	162 (40%)	158 (38,9%)	161 (47,6%)	133 (33,5%)
Admis (% des non éliminés ; % des admissibles)	61 (15,4% ; -)	54 (12,5% ; 45,3%)	55 + 2** (11,7% ; 48,7%)	67 (16,5% ; 41,3%)	72 (17,7% ; 45,5%)	67 (19,8% ; 41,6%)	58 (14,6% ; 43,6%)

\* Candidats présents aux deux épreuves et n'ayant pas eu de note éliminatoire

\*\* Sur liste complémentaire

### Session 2021 :

- nombre de postes ouverts au concours inconnu
- nombre d'inscrits au concours inconnu

ASSOCIATION POUR LA FORMATION DES PROFESSEURS DE SVT – AFPSVT

Association loi 1901

Siège social : Université Paris Diderot Paris 7

Bâtiment Sophie Germain, IREM de Paris . Place Aurélie Nemours, Case courrier 7018.75013 Paris 13

En 2020, l'impossibilité de faire des épreuves d'admission orales a profondément changé le concours. Les barres d'admissibilité de d'admission ont été les mêmes (9,17 CAPES et 7,81 CAFEP), à comparer avec la barre d'admission de 2019 ( 8,78 et 8,19, respectivement).

Concernant les taux de réussite en fonction de l'activité des candidats :, 70% des lauréats étaient inscrits en MEEF (M1 50%, M2 20%). Cependant, la réussite des étudiants inscrits en M1 MEEF n'est que de 24% (ce qui pose question dans une perspective de définition des nouvelles maquettes, si seulement un quart des étudiants entrant en M1 est finalement est admis au concours).

Ces chiffres sont disponibles pour la première fois, mais le jury espère qu'ils seront donnés également les années suivantes pour qu'on puisse suivre leur évolution.

Remarque sur les « Modules de préparation universitaire » on ne sait pas exactement ce que c'est, sans doute les étudiants inscrits en prépa agreg. On note un bon taux de réussite pour cette catégorie, ce qui peut s'expliquer par le fait que ces candidats sont pour partie passés par un master MEEF.

Pour le CAFEP, la ligne « autres » : correspond pour partie aux préparations en institut catholique.

## LES ÉPREUVES

### Première épreuve : composition

Le sujet est un exercice de synthèse qui vise à vérifier la maîtrise des savoirs académiques ainsi qu'une appropriation du sujet. La récitation d'un cours n'est pas pertinente. Les sujets sont conçus de façon à ne pas coincer les candidats dans des connaissances trop pointues (cf. le sujet L'Hémoglobine il y a quelques années)

#### *Sont attendus :*

- Introduction, conclusion, plan structuré et visible, illustrations (même si elles ne sont pas demandées explicitement).

- La maîtrise de la langue (orthographe, grammaire) est évaluée. La lisibilité de l'écriture n'est pas dans le barème, mais le candidat est pénalisé si son écrit n'est pas déchiffrable.

#### *Les documents*

Ce sont des aides à la rédaction : leur exploitation doit permettre de dégager des informations intéressantes. Les notions abordées par les documents ne suffisent pas à couvrir l'ensemble du sujet. Les concepts correspondant aux documents doivent être amenés grâce aux documents ( tous les points ne sont pas attribués s'il n'est pas fait référence au document).

Selon les années, l'utilisation attendue des documents change, il faut suivre scrupuleusement ce les consignes indiquées dans l'énoncé. Il se peut qu'il n'y ait pas de documents sur un sujet de type 1. Les candidats ne peuvent plus découper et coller les documents sur leurs copies en raison de la numérisation.

Cette année, l'utilisation de chaque document était prise en compte dans le barème.

#### *Conseils généraux*

Appliquer une démarche argumentative.

Montrer une bonne maîtrise de la langue et une écriture suffisamment lisible (des points de barème sont prévus pour l'expression écrite globale).

Gérer le temps et construire son travail de manière équilibrée. Des points de barème sont attribués à chaque partie attendue, il n'y a pas de valorisation particulière pour une partie très bien traitée.

Définir les termes-clés du sujet, et éviter le hors-sujet. Le hors sujet n'est pas pénalisé par le barème, mais le candidat se pénalise lui-même à cause du manque de temps.

Introduction concise avec problématisation, présentation du plan. Il n'y a pas de règle, de style précis pour l'annonce du plan : soit une série de questions, soit une annonce rédigée selon un style passif. Il est primordial de **faire ressortir la problématique, les idées forces**.

Faire des bilans partiels et des transitions : ce point est important afin de bien mettre en évidence le raisonnement. **Souvent cet aspect est négligé.**

Analyser scientifiquement les documents

Intégrer des **exemples concrets** dans la démarche argumentative.

Maîtriser les différentes échelles.

Bannir le finalisme « pourquoi » et l'anthropocentrisme. **Le président insiste sur ce point et souligne qu'on ne comprend pas bien pourquoi certains candidats se permettent encore de tels parti-pris.**

Avoir une bonne culture scientifique (**ça manque souvent**)

Illustrations soignées qui obéissent à des règles (titre, légende, échelle). L'illustration est valorisée dans le barème au titre de la communication scientifique générale.

Rédiger une conclusion qui **répond à la problématique** et propose une ouverture

### **Réponse aux questions des formateurs concernant l'épreuve 1**

Question : Dans l'introduction, le jury préfère-t-il une annonce du plan par une série de questions (présentant les différentes parties du sujet) ou une annonce rédigée selon un style passif, plus fluide ?

Réponse : Pas de préférence. Le jury invite à ne pas trop formater les étudiants, et insister sur la cohérence du raisonnement.

Q . S'il n'y a pas de plan visible avec des numéros et titres soulignés dans la composition, est-ce pénalisé ? R. La forme n'est pas très importante, mais il faut vraiment un candidat exceptionnel pour s'en sortir sans mettre en évidence les titres. C'est aussi prendre des risques par rapport au correcteur et son éventuelle fatigue.

Q : Les candidats sont-ils autorisés à coller les docs du sujet dans la copie d'écrit 1 ? R : non on ne peut plus en raison de la numérisation.

Q : À combien le jury estime-t-il la proportion des candidats capables d'avoir une démarche cohérente et structurée dans la composition ? R : pas de réponse chiffrée. C'est difficile pour beaucoup de candidats. Normalement l'oral permet de vérifier ceux qui sont capables d'un raisonnement structuré.

Q : Pour le sujet de biologie, avez-vous constaté une tendance à la récitation et du hors-sujet partiel, notamment en raison de la non-prise en compte du terme « interactions » ? R : oui.

### **Deuxième épreuve : Exploitation d'un dossier documentaire**

L'épreuve vise à évaluer la mise en perspective pédagogique et éducative des connaissances. [...] cf liste sur le support du jury.

Il n'y avait pas besoin de connaître particulièrement la géologie de la Corse pour pouvoir répondre.

### Conseils généraux :

Maîtrise de la langue française et gérer le temps de manière équilibrée

Mobiliser des savoir et savoir-faire...La maîtrise scientifique du sujet, au-delà des contenus, nécessite une **démarche scientifique rigoureuse** permettant d'exploiter des résultats issus de publications scientifiques, recul nécessaire pour savoir expliquer les méthodes d'obtention des données (ex : les notions d'IRM mais pas dans le détail) et la capacité à proposer des activités concrètes et cohérentes avec les enjeux éducatifs déclinés dans les programmes (en quoi la démarche contribue à l'éducation et non raccourcir en « cela permet d'éduquer à « !!)

Connaître les méthodes et techniques

Maîtriser de larges domaines des sciences (géologie cette année-ci)

Avoir une démarche scientifique rigoureuse

Être capable de proposer des activités concrètes et cohérentes avec les enjeux éducatifs. Il manque souvent du sens aux activités proposées. Beaucoup des propositions sont très/trop convenues, sans réflexion, normatives (« il faut que... »). Il faudrait que les étudiants arrivent à proposer dès le début un questionnement qui soit porteur de sens.

Pour rappel, le barème est établi par compétences. Le barème du concepteur du sujet est affiné sur la base de ce que donnent les premières copies corrigées par le jury.

### Questions et commentaires concernant l'écrit 2 :

Le jury souligne que donner un document scientifique brut et demander sa didactisation est un exercice intéressant, car permettant d'évaluer des compétences intéressantes pour les enseignants ( Rq : pour l'enseignement en terminale, on essaye de confronter les élèves avec des documents moins simplifiés ou didactisés, il faut que les enseignants soient prêts à travailler avec de tels documents).

Q : quelle est la proportion du barème consacrée à des points pédagogiques/didactiques dans l'écrit 2 ? R : ça dépend des sujets, c'est souvent mêlé aux autres questions. Le barème est organisé par compétences.

Q : Pouvez-vous donner quelques exemples de compétences didactiques ou pédagogiques que vous avez fait apparaître dans le barème pour l'écrit de type 2 ? R : Les compétences didactiques sont listées dans les rapports du jury.

Rq . Une formatrice souligne que certains sujets comme celui de type 2 de cette année ne permettent pas de faire appel à des connaissances par cœur, et obligent les candidats à faire des liens, ce qui est positif.

## SESSION 2021

La date des épreuves d'admissibilité : 22 et 23 mars 2021.

Les épreuves orales devraient avoir lieu au lycée Bergson.

Concernant les modalités du concours, la préoccupation du jury est d'assurer de la stabilité, le minimum de changements sera introduit pour cette session. Concernant les référentiels de sciences de la vie et de sciences de la Terre, une mise à jour sera proposée dans les semaines qui viennent.

Pour les sujets d'oraux : il n'y aura pas de modification, on reste dans la même forme.

### **Questions et Réponses sur la session 2021**

Q : En cas de contexte sanitaire à nouveau perturbé empêchant la tenue des oraux en présentiel, envisagez-vous des oraux par visioconférence ? R : on ne sait pas du tout comment ça peut se passer, on s'adaptera au mieux et on communiquera avec les formateurs. En visioconférence, vu le flux des candidats ça va être difficile.

### **SESSION 2022 :**

En l'absence de tout texte officiel publié sur les concours 2022, le directoire ne peut répondre à aucune question.

Des sujets zéro devraient être disponibles sous peu.

Message pour les étudiants et les formateurs : il n'y a pas de changement de philosophie du concours, on reste dans ce qu'on sait bien faire depuis des années, même si la forme change un peu. Les attendus de formation sont inchangés. Il ne faut pas s'attendre à des surprises.

### **AUTRES QUESTIONS :**

Q . Serait-il possible d'avoir une liste d'intitulés des sujets d'oral sur le programme de terminale ? R : Non, il n'y a jamais de sujets donnés en amont, pas de raison de faire une exception pour le programme de terminale.

Q . Pour les inscriptions, les étudiants n'ont pas l'option licence SVT pour leur formation, est-il possible de faire corriger le site ? (Baptiste Mathieu de Lille) R : Le président demande un mail décrivant précisément la demande.

Q . Etes-vous en mesure de dire si pour les oraux 2 (futur concours) le jury sera mixte : un formateur ou inspecteur SVT + 1 personne autre, ou si cet oral 2 sera non disciplinaire d'emblée? R : Nous sommes en attente de la publication des textes officiels.

Q : Comment évoluera le concours étant donné l'évolution des maquettes vers plus de professionnel ? R : Il est trop tôt pour répondre à ces questions. Le jury continuera de proposer des concertations, etc. pour mener au mieux sa mission de recrutement.

**Fin de la réunion à 16h.**